

**13/07/2012** Mise en examen de Wikistrike (<http://www.wikistrike.com/article-wikistrike-convoque-hier-au-tgi-de-paris-108138608.html>) (Ghisham Doyle, Directeur de la rédaction) et Emmanuel Verdin (source Pedopolis (<http://web.archive.org/web/20130312045107/http://www.pedopolis.com/blog/affaire-lang-verdin-le-directeur-de-redaction-de-wikistrike-est-mis-en-examen-13-juillet-2012.html>)) [instruction 407/12/21?]

**01/09/2012** Conférence de presse d'Emmanuel Verdin (<http://web.archive.org/web/20130312045107/http://www.pedopolis.com/blog/emmanuel-verdin-conference-de-presse-street-press-33-1er-septembre-2012.html>) (chronologie / 1998 à 2011) cf **[video (<http://www.youtube.com/watch?v=Hh7tlgOtTiQ>)]**

**12/10/2012** Communiqué de Dondevamos : « Affaire Verdin: les poursuites vont démarrer » (<http://dondevamos.canalblog.com/archives/2012/10/12/25322777.html>)  
« (...) Aujourd'hui, trois plaintes, avec constitution de partie civile, sont en cours:

- – *plainte pour viol en réunion : contre la mère de la petite, trois de ses compagnons, et deux hommes politiques bien connus (...)*
- – *plainte pour administration d'un virus entraînant la mort: contre un homme politique.*
- – *plainte pour avoir sciemment laissé mourir Loreen: contre les deux parents de Verdin, contre les deux parents de la mère de Loreen, et contre la mère de Loreen* Verdin a payé la caution liée à sa plainte avec constitution de partie civile. Dès aujourd'hui, il n'a plus le droit de s'exprimer publiquement sur cette affaire.

*Le juge a décidé qu'il y avait de quoi poursuivre, puisqu'il n'a pas déclaré que la plainte était irrecevable. D'ici un mois, des juges d'instruction seront nommés. Plus d'infos* (<http://dondevamos.canalblog.com/archives/2012/10/12/25322777.html>) *sur l'affaire* » (source: Dondevamos (<http://dondevamos.canalblog.com/archives/2012/10/12/25322777.html>))

**03/10/2012** Maître Gilbert Collard aurait accepté de prendre le dossier du plaignant (source : Dondevamos (<http://dondevamos.canalblog.com/archives/2012/05/24/24332477.html>))

**17/10/2012** Communiqué d'Emmanuel Verdin posté sur Facebook (<http://web.archive.org/web/20130312045107/http://www.pedopolis.com/blog/emmanuel-verdin-conference-de-presse-street-press-33-1er-septembre-2012.html>) : « *Ayant de gros problèmes personnels dut à l'affaire entre guillemets on veut me mettre plus bat que terre je suis obligé d'arrêter de communiquer par internet car je vais bientôt me retrouver une nouvelle fois à la rue faute de moyens financiers suffisants alors l'affaire continue sont cours mais pour l'instant sans moi merci de vos soutiens et j'espère à bientôt sur les réseaux* »

**19/03/2013** Communiqué d'Emmanuel Verdin posté sur Facebook (<http://www.facebook.com/verdin.emmanuel.3/posts/286314028166503>) : « *Enfin une bonne nouvelle un juge d'instruction de Paris viens d'être saisi de l'affaire et il est en charge d'instruire mon affaire et j'espère bientôt [des] mises en examen* » « *Un juge d'instruction parisien est saisi de l'affaire depuis mars 2013. Son rôle est d'enquêter sur l'affaire et de poursuivre les personnes citées dans le dossier* »

**22/03/2013** Communiqué d'Emmanuel Verdin posté sur Facebook